No 19 — 29e ANNEE — Numéro à 10 centimes — JEUDI 14 FEVRIER 1929

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	1[illegible]	6.50
Bulletin officiel	4.60	2.25	1.[illegible]

Cpte de chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.[illegible]	[illegible]	0.[illegible]
Réclame	0.[illegible]	0.[illegible]	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

Classes 1909-1910

Tous les contemporains des classes 1910-1909 sont priés de se rencontrer le 16 février prochain à 20 h., à la salle du café Industriel, en vue d'organiser la journée du recrutement

Présence indispensable

Le comité provisoire

Offres et demandes d'emplois

Forte et sérieuse

Jeune fille

connaissant le service des chambres et aimant les enfants cherche place dans famille de Sion où elle pourrait se perfectionner dans la cuisine.

S'adresser au bureau du journal.

Ouvrier boulanger

capable et sérieux, ainsi qu'un apprenti sont demandés tout de suite. S'adresser à Louis Gaillard, boulangerie, Sion.

Pour la vente exclusive d'un petit article nouveau, nécessaire à tous, on demande, dans chaque district

Représentant

sérieux, disposant de 300 à 500 fr. Grand succès et gros bénéfices assurés. Adresser offres à Case N. B. 3325, GENEVE.

Fille de cuisine

forte, propre et active, est demandée pour le 15 février ou à convenir.

S'adr. Hôtel du Soleil, Sion.

A louer

chambre indépendante, non meublée à la villa des Mayenets, vis à vis du Grand Hôtel.

S'adresser à M. J. Bruttin, à Sion.

A VENDRE UNE

vache

de la race croisée, âgée de 5 ans. S'adr. Solioz Maurice, St-Léonard.

Bonne vendeuse

connaissant les tissus et la confection ainsi que la couture

trouverait bonne place dans

Grand magasin à Sion

inutile de se présenter sans avoir fait apprentissage dans la partie. Adresser les offres par écrit sous chiffres B 6747 Si. aux Annonces-Suisses S. A., Sion.

Commerçant cherche

EMPLOYÉ INTERESSÉ

de préférence chauffeur, avec apport de 3 à 5.000 francs garantis par marchandises.

Adresser offres écrites sous Jh. 650 Si. aux Annonces Suisses S. A. SION.

Chaque poêle est un inextinguible

grâce aux briquettes « Union », car elles maintiennent très économiquement le feu pendant la nuit. Le rallumage est supprimé. C'est le chauffage le meilleur marché, le plus commode et le plus propre Mode d'emploi gratuit chez les marchands de combustibles.

L'un des 7 soucis de la ménagère

était l'achat de la chicorée. Aujourd'hui, elle exige simplement le paquet bleu-blanc avec l'inscription

„AROME"

Il n'est pas plus cher que les autres paquets de chicorée et son contenu donne au café un goût particulièrement accentué et agréable, ainsi qu'une belle couleur. „L'Arome" se trouve partout à 35 centimes.

A 17 — Helvetia Langenthal

Chers Concitoyens,

Le 17 février prochain, vous êtes appelé à élire votre Conseil communal. Le parti conservateur vous présente une liste de candidatures qui réunit autour de M. Kuntschen, l'éminent magistrat dont notre Cité peut être justement fière, des hommes profondément dévoués aux intérêts de la ville de Sion.

La liste conservatrice symbolise l'idée chrétienne, l'idée de l'ordre, de la paix publique et du progrès. Elle mérite les suffrages de tous les citoyens amis de la paix, soucieux avant tout d'une bonne administration.

Les progrès réalisés par la majorité conservatrice sont une garantie pour l'avenir

Ses œuvres de progrès ont toujours été approuvés par tous les hommes de bon sens.

Seuls ceux qu'aveuglent la passion politique ou les haines personnelles, ont critiqué l'œuvre municipale.

Chers Concitoyens, la Ville de Sion se développe d'une façon réjouissante, grâce à d'heureuses transformations. Sa population augmente, son aspect devient chaque jour plus coquet. Ses Services Industriels, bien administrés, sont pour elle une source de revenus. Ses traditions d'ordre, l'esprit affable de la population, son respect de toutes les confessions attirent les nombreux Confédérés qui aiment notre ville. Tout cela pour le plus grand profit de nos commerçants, de nos artisans, de nos agriculteurs, hôteliers et restaurateurs et de notre population ouvrière.

Nous voulons que Sion conserve son attrait et son charme; nous devons donc lui assurer une administration sérieuse, qui s'inspire des traditions auxquelles notre ville doit sa prospérité.

De grands et nombreux projets sont à l'étude:

Construction des Routes du Sanetsch et de Montana;
Construction de Routes agricoles.
Construction de bâtiments scolaires.
Construction de nouveaux abattoirs.
Construction d'une nouvelle usine à gaz.
Construction de maisons à bon marché.
Assainissement des quartiers insalubres.

Tous ces projets ne se réaliseront pas d'un jour, mais au fur et à mesure de nos besoins et des capacités financières de la Ville.

Le progrès ne se manifeste que par les œuvres réalisées. Le parti conservateur l'a compris. Les œuvres démontrent sa vitalité puissante, répondent des actes de demain. La situation financière de notre ville va heureusement en s'améliorant. La majorité conservatrice du Conseil étudiera la possibilité de baisser les impôts grâce aux ressources des Services Industriels. Ce sera un soulagement pour tous.

Chers Concitoyens, vous avez tous le même intérêt à la bonne composition du Conseil communal.

Que tous les hommes d'ordre, que tous ceux qui veulent que Sion reste une ville sagement administrée, aux mœurs politiques saines, un asile de paix et de travail, une cité au développement continu, une communauté offrant à tous des perspectives de bien être et de confort que tout citoyen soucieux de la renommée de notre cité, vote la liste conservatrice.

Nous voulons que Sion reste une ville patriote et chrétienne, où la paix soit assurée aux hommes de bonne volonté.

Les fruits de la prévoyance!

Prestations de Notre Société à ses assurés jusqu'à fin 1928

252 millions de fr. pour capitaux échus
89 millions de fr. pour rentes viagères
92 millions fr. pour parts dans les bénéfices
433 millions de fr. au total ont été payés par la

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à Zurich

Société mutuelle — Fondée en 1857

Agence générale: Charles Daiber, Rue du Lion d'Or 2, Lausanne

Georges Broccard, agent général du Valais

— Martigny —

Café de malt Kathreiner Kneipp

vous apporte santé et bonheur. — Le paquet d'un demi kilo [illegible] fr.

CINEMA LUX

Chaque Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche
Soirée à 20 h. 15
Dimanche matinée à 14 h. 30

UN GRAND SUCCES DE RIRE

Les deux grands comiques danois dans une de leurs meilleures créations

Pat et Patachon à la mer

Grande scène ultra comique en 9 parties

Un film de Pat et Patachon ne se raconte pas. C'est une énorme cocasserie des fantôches scandinaves, qui sont de très fins acteurs cependant. On rit, on est entraîné par le mouvement endiablé de ces deux êtres et le film passe trop court au gré du spectateur

Nous recommandons vivement ce film aux personnes moroses: elles riront aux larmes

ORCHESTRE SONNAY

Très prochainement

TROIS GRANDS PROGRAMMES DE GALA
LA MADONE DES SLEEPINGS de Maurice DEKOBRA
LES AILES WINGS: un record d'audace
MADAME RECAMIER: un chef d'œuvre

Cinéma Capitole, Sion

VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE
15, 16 et 17 Février 1929
à 20 h. 15
DIMANCHE MATINÉE à 14 h. 30

La plus délicieuse des opérettes

L'Etudiant pauvre

Interprétée par HARRY LIEIKE et MARIA DAUBLER, dont le jeu fin et spirituel nous a tant diverti dernièrement dans la „Cousine"; IDA WUST interprète de „La dernière Valse", Hans KUNKERMAN qui s'est fait remarquer dans „Le Bleu Danube" par son jeu plein de verve et d'entrain et maints autres artistes qui ne sont pas des inconnus pour le public sédunois.

Mieux encore que dans „Le Bleu Danube", toute la grâce, la gaieté, la finesse et l'esprit viennois se retrouvent dans cette délicieuse opérette.

☛ L'adaptation musicale comprendra la plus entraînante musique viennoise.

Les enfants ne sont pas admis, même s'ils sont accompagnés des parents.

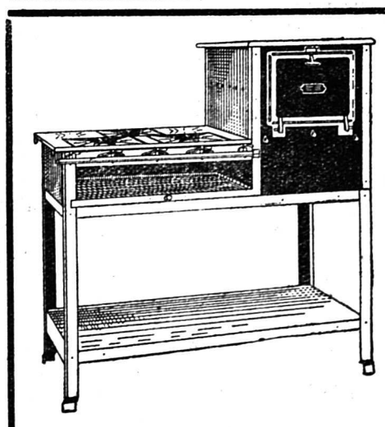

USINE A GAZ - SION -

Démonstrations Culinaires

avec les nouveaux appareils à gaz de la Fabrique suisse d'appareils à gaz, Soleure

Des conférences gratuites

avec démonstrations culinaires et dégustation auront lieu:

JEUDI 14 Février à 20 h.

VENDREDI 15 Février à 15 h.

aux SERVICES INDUSTRIELS, Casino 1er étage

Les prochaines élections

Le Carnaval se terminera dans quelques jours, par les élections sédunoises. Qu'on nous pardonne un tel rapprochement, il vient naturellement sous la plume....

Il faut espérer toutefois que la lutte, au lieu de dégénérer en pugilat, restera courtoise et correcte.

Les jeux sont faits. Il ne reste plus, à présent, que l'électeur à „refaire". Et ce n'est pas le plus facile.

Chacun des partis veut tenter sa propre chance. Il sera fort intéressant de calculer leurs effectifs.

Les agrariens qui n'avaient rien gagné, la fois dernière, au contact socialiste, auront-ils plus d'influence en marchant seuls? C'est infiniment probable.

La liste rouge est déjà déposée. Elle comprend trois noms: MM. Georges Spahr, Louis Gagnoz et Arnold Holzer.

Les radicaux comptent bien profiter de la proportionnelle. On ne connaît pas encore leurs dernières décisions.

Quant aux conservateurs, ils ont porté les mêmes candidats qu'aux élections passées, mais il convient d'enregistrer les démissions de MM. Lucas Jost et Gustave Dubuis. M. Kuntschen est proposé pour la présidence et M. Robert Lorétan pour la vice-présidence.

S'il faut en juger par les articles de journaux, le combat sera dur. Les indécis seront fortement cuisinés et l'on va transformer en mouton tous ceux qui ne sont ni chair ni poisson. En matière politique, il est de ces miracles!

Comme toujours, ce sera sur les citoyens les moins intéressants que se porteront les efforts les plus beaux. C'est à ceux-là surtout que s'adressent les discours, les protestations d'amitié et les coups de chapeau.

Le gros de la troupe est attaché au parti. Ceux que l'on doit conquérir, c'est l'inconscient à l'esprit trouble ou le pauvre bougre aux opinions chancelantes. Voilà pourquoi la politique est plus belle à voir de très loin que de près.

Le jugement du Tribunal fédéral aura-t-il une influence au moment décisif? Pierre Bertol n'y croit pas dans la „Tribune de Genève". Il sait que pour ébranler l'esprit de corps des citoyens, un coup de canon ne suffirait pas. Quand un parti comprend tellement d'avocats, il y a toujours moyen de s'expliquer en toute gentillesse....

L'odeur de la poudre et la passion du combat ne doit, cependant, empêcher personne d'être de bonne foi.

A ceux qui veulent librement exprimer leur opinion — qu'ils soient d'un parti ou de l'autre, ou même indépendants — nous ouvrons les colonnes du journal. Il est bien entendu cependant que l'adversaire aura droit de réponse, avant les élections.

Quant à nous, c'est en curieux, que nous suivrons les derniers préparatifs et que nous marquerons les points. N'est-ce point le plus joli rôle, ou du moins le plus agréable?

***

Les élections communales passées, l'émotion, loin de diminuer s'accroîtra: le 3 mars le peuple valaisan devra nommer les membres du Conseil d'Etat et les députés à la Haute Assemblée.

Les radicaux n'ont pas l'air de prétendre au siège qu'ils détenaient au gouvernement cantonal. Jusqu'à présent, les conservateurs ont confirmé comme candidats les cinq membres actuels. Néanmoins, dans le Haut-Valais divers courants d'opinions se sont manifestés. Le district de Rarogne a lancé le nom de M. Hans Schröter, l'ancien président du Grand Conseil, comme candidat au Conseil d'Etat. Ce n'est pas le seul qui serait pressenti...

L'unité paraît bien n'être qu'apparente et ce dernier mois nous révélera des surprises. D'aucuns pensent que l'assemblée générale du parti conservateur devra se prononcer entre M. Walpen et M. Schröter.

***

Les élections au Grand Conseil mettront de nouveau en présence les conservateurs et les socialistes qui, pour la première fois, s'affrontèrent sérieusement, quand il s'est agi de nommer les conseillers nationaux.

Point n'est besoin de rappeler cette joute homérique où le nouveau parti, combattu pas à pas, faillit remporter la victoire et se montra plus fort qu'il ne semblait aux yeux du peuple. Il va tenter un nouvel assaut, et forcément il obtiendra quelque satisfaction. M. Dellberg ne sera plus seul au Grand Conseil. Reste à savoir combien de partisans viendront le seconder. Un ou deux, pensent certaines personnalités, cinq ou six, croyons-nous, neuf ou onze, a déclaré M. Dellberg, qui se présente avec M. Charvoz dans bon nombre de districts. Quoi qu'il en soit, la campagne aura de l'ampleur. De leur côté, les radicaux tiendront sans doute à compenser leur échec qui fut trop vite interprété comme un signe de mort.

Le même jour, le peuple suisse devra se prononcer sur la question de l'approvisionnement du pays en blé. Trois questions lui seront posées auxquelles les socialistes répondront par trois « non ». Quant aux partis bourgeois, ils rejetteront la demande d'initiative et accepteront le contre-projet de l'Assemblée fédérale et la loi du 27 septembre 1928 modifiant l'article 14 de la loi sur le tarif des douanes suisses. Leur formule, à laquelle on commence à s'accoutumer est donc: **non, oui, oui.**

En Valais, les élections cantonales risquent fort de porter préjudice à la votation fédérale. Il n'en faut pas moins souhaiter que le peuple acceptera la nouvelle solution qu'on lui propose aujourd'hui. Elle mettra fin à une **situation délicate.** *A. M.*

LES CANDIDATS AU GRAND CONSEIL

District de Sion

Les députés suivants sont désignés comme candidats et suppléants conservateurs au Gd Conseil du Valais.

Députés

MM. de Torrenté Maurice, préfet, Sion,
Kuntschen, conseiller national, Sion,
Bérard Zénon, député, Bramois,
Lorétan Robert, député, Sion,
Luyet Joseph, député ,Savièse,
Mathis Charles, inst., Grimisuat,
Roten Vincent, député, Savièse.

Suppléants

MM. Bonvin Célestin, ancien prés. Arbaz,
Fournier Fçois, député-sup. Veysonnaz
Pralong Julien, fonctionnaire, Salins,
de Rivaz Paul, député-supp., Sion
Roten Marcel, député-supp., Savièse,
Varone Jos., député-supp., Sion.
Zuchuat Maurice, inst. Savièse.

Les candidats radicaux sont, comme députés:

MM. Jean Gay, député,
Lorétan Georges, député,
Bonvin-Beck Pierre,

Et comme suppléants:

MM. Dubuis Joseph, Savièse.
Bétrisey Jules, Salins,
Rey Pierre, Bramois.

Les socialistes présentent comme députés:
MM. Dellberg, député et Lambrigger, employé aux C.F.F.

...Et à Sierre

Les radicaux de Sierre ont désigné les candidats suivants:

Députés: MM. Eggs Félix, député à Granges; Traveletti Joseph, député à Sierre; Haldi Emile, député à Sierre; Bonvin Pierre Jos. hôtelier, à Montana; Bonvin Maurice, président à Sierre.

Suppléants: MM. Antille Valentin, député suppléant à Chalais; Clavien Gharles, agriculteur à Miège; Bovier Ernest, buffetier à St-Léonard; Florey Edouard, conseiller à Vissoie.

Les agrariens n'ont pas encore établi leur liste de suppléants. Ils portent comme députés MM. Jérémie Robyr (Montana), Léon Zufferey, avocat (Chippis), Alb. Romailler, major (Chermignon).

La liste des candidats conservateurs n'est pas encore définitive.

Les socialistes présentent comme députés: MM. Charles Dellberg, Morand Maurice, employé aux C.F.F. Walther Alexandre, secrétaire-ouvrier. Et comme suppléants: MM. Rey Pierre, chef machiniste S. M. V.; Praplan Jean-Baptiste, agriculteur, Briguet Adrien.

L'ASSEMBLEE DES DELEGUES CONSERVATEURS à SIERRE

On nous prie d'insérer:

Dimanche, à Sierre, s'est réunie l'assemblée des délégués du Parti conservateur du district de Sierre. Une centaine de délégués étaient présents. M. le préfet Tabin présidait.

Après un exposé de M. Joseph de Chastonay, avocat, sur la question du blé, l'assemblée unanime a voté la résolution suivante:

Les délégués du parti conservateur progressiste du district de Sierre, réunis en assemblée générale le 10 février 1929, ont décidé à l'unanimité de recommander aux électeurs:

1. de rejeter l'initiative concernant l'approvisionnement du blé.

2. d'accepter le projet des Chambres fédérales et la loi douanière concernant les droits de statistique.

Soit de voter comme suit sur les trois questions posées:

1re question (initiative): NON.

2me question (projet des Chambres fédérales): OUI.

3me question (loi sur la taxe de statistique): OUI.

L'assemblée a ensuite décidé d'appuyer, pour l'élection au Conseil d'Etat, les candidats officiels présentés par les régions respectives et pour le Centre la candidature de M. Cyrille Pitteloud, conseiller d'Etat.

L'assemblée a enfin procédé à l'élaboration de la liste des candidats pour l'élection du Grand Conseil. Une équitable répartition a été opérée entre les régions du district dont l'entente et l'union se sont manifestées plus vigoureuses que jamais.

SUISSE

LES RECLAMATION QUE LE NOUVEL HORAIRE A SUSCITEES

Pendant le laps de temps prescrit, 682 requêtes au total sont parvenues aux gouvernements cantonaux, au sujet des modifications éventuelles à apporter au projet d'horaire 1929-30. En comparaison de l'année dernière c'est 62 requêtes de moins. Si l'on devait donner pleine et entière satisfaction à chacun, cela entraînerait pour nos entreprises ferroviaires une augmentation de leurs prestations actuelles, se chiffrant par 4.005.623 km trains et occasionnant une dépense de 20 millions de francs en chiffre rond. Le canton le plus difficile à contenter est celui de Berne qui, à lui seul, a présenté pas moins de 123 requêtes. Ensuite vient le canton de Zurich avec 83 requêtes, puis celui d'Argovie avec 69, Vaud avec 54, St-Gall avec 49, Genève avec 38, Schwytz avec 25, Tessin avec 23, Soleure, Lucerne et Neuchâtel avec 21, et enfin Thurgovie avec 18 requêtes. Bâle-Ville n'en a fait parvenir que 10, mais qui entraînent une augmentation de 110,000 km. trains. Uri n'a pas été moins modeste.

Le seul canton, content de son sort, c'est celui d'Appenzel Rh. Ext. Les différentes administrations fédérales ont également de leur côté, fait des vœux, l'administration des postes a adressé 13 requêtes; celle de l'administration des douanes 5, et enfin l'Office national suisse du tourisme 12.

Canton du Valais

St-Nicolas menacé

Un gros éboulement vient de se produire dans la commune de St-Nicolas. Plusieurs centaines de mètres cubes de pierres sont descendus de la montagne, menaçant le village principal. Deux granges ont été ensevelies sous l'amoncellement des matériaux. Une femme qui soignait le bétail a miraculeusement échappé à la mort.

La population des environs est dans l'inquiétude, car des rocs continuent de dégringoler, en face de la gare, et menacent les habitations.

Les membres du Conseil d'Etat et quelques ingénieurs se sont rendus sur les lieux afin de conjurer le péril. Les familles qui demeurent dans la zone menacée ont évacué. On espère, en construisant des parapets et des tranchées, éviter la débâcle. Mais ces mesures de précaution son difficiles à prendre en cet endroit, car le terrain est particulièrement accidenté.

La „Tribune de Lausanne" rappelle à cette occasion, que le village de St-Nicolas a été déjà, en 1749, le témoin d'une douloureuse catastrophe, due à l'avalanche de neige: Le clocher seul resta debout. Le sonneur était occupé à sonner matines et il ne s'aperçut pas de ce qui venait de se passer autour de lui. Il avait bien entendu quelque chose, mais c'était, disait-il: un simple coup de vent.

D'autre part, St-Nicolas a eu passablement à souffrir du tremblement de terre de 1850, qui ravagea la vallée de Viège.

Un nouvel éboulement

C'est des flancs du rocher de Salli que les blocs de pierre se sont détachées, menaçant le village. Une roche d'une vingtaine de mètres cubes se précipita sur la voie ferrée, obstruant momentanément la circulation, cependant qu'une autre était arrêtée à proximité de la dépendance de l'Hôtel Rovina et qu'une troisième était immobilisée non loin de la gare. La fissure observée au rocher de Salli depuis plusieurs années s'accentue tous les jours. Si toute la masse en mouvement venait à tomber, le village en entier serait anéanti.

Un nouvel éboulement s'est produit durant la nuit à St-Nicolas. Un gros bloc est venu s'abattre au pied de l'escalier de l'hôtel Rovina, puis il a continué sa course dans une autre direction, traversant la ligne du chemin de fer Viège-Zermatt. De nouveaux accidents sont à craindre et la population n'est pas rassurée. Un ingénieur fédéral et un ingénieur du Département des Travaux publics sont sur les lieux, travaillant à des mesures de protection.

Tout danger semble écarté

Les premières informations concernant l'éboulement et le danger de nouvelles chutes semblent avoir été exagérées. L'éboulement a dû être causé par un filet d'eau qui se sera infiltré parmi les pierres et qui aura gelé. C'est également grâce au terrain gelé que les pierres et les rochers ont pu descendre jusqu'au village. Pendant l'éboulement, plusieurs enfants se trouvaient dans la forêt située au-dessus du village, mais aucun n'a été atteint par les pierres.

Mardi, les ingénieurs Roth, de l'inspectorat fédéral des travaux publics, M. Ducrey, du Département cantonal des travaux publics et M. Schneller, de la ligne de la Furka, sont arrivés à Saint-Nicolas. On croit que tout nouveau danger sera évité par l'enlèvement de gros blocs de rochers au moyen de charges explosives.

On peut évaluer de 15000 à 200000 mètres cubes le granit en mouvement. Quatre blocs ont endommagé la ligne du Viège-Zermatt; mais le service de la voie a procédé immédiatement aux réparations nécessaires.

Aujourd'hui, mercredi, aura lieu à Sion, une conférence au siège du gouvernement, sous la présidence de M. de Cocatrix, pour examiner les mesures de protection à prendre et voir si des travaux de barrage ou de fortification doivent être entrepris.

LA FIEVRE APHTEUSE A MONTHEY

(Inf. part.) Cette nuit, le vétérinaire cantonal a été appelé d'urgence à Monthey, car la fièvre aphteuse s'est déclarée dans la région. La maladie a pris une rapide extension: jusqu'à présent, neuf pièces de bétail sont atteintes. Des mesures ont été prises afin d'enrayer l'épizootie.

FATALE IMPRUDENCE

Un nommé Bassotto, menuisier, célibataire, d'origine italienne, habitant Martigny-Ville, perdit l'équilibre en se penchant sur une balustrade en rentrant chez lui, dans la nuit de samedi à dimanche. Le malheureux a eu le crâne fendu. La mort a été instantanée.

La victime était âgée de 59 ans, avait participé à la guerre d'Abyssinie, où il avait perdu une oreille.

CIRCULATION INTERDITE

Le Département des Travaux publics du canton du Valais, informe le public que, vu la construction de la route de Chermignon, les mesures suivantes seront prises du 18 février jusqu'à nouvel avis, pour la circulation sur la route cantonale entre la gare de Granges et de Noës.

La circulation sur la route cantonale du km. 80.500 à 81.500 sera interdite, de 9 h. à 17 h., elle sera déviée pour les véhicules de moins de 4 tonnes par la route communale Granges-Chalais-Noës.

Les véhicules de plus de 4 tonnes devront passer par la route Sion-Bramois-Chippis-Sierre, vu qu'il est interdit de circuler avec des charges de plus de 4 tonnes sur les deux ponts, sur le Rhône de Granges et de Noës.

Le Chef du Département des Travaux publics:
de Cocatrix.

Avant la Fête du Rhône

(Corr.) Vendredi dernier a eu lieu, à Sion, une séance intéressante concernant la participation valaisanne à l'exposition des Fêtes du Rhône. Assistaient à cette séance, présidée par M. le conseiller d'Etat Troillet, M. Haenni, chef de division du Département valaisan de l'Intérieur, M. Marguerat, chef de publicité de chemin de fer de montagne, M. Girardet, représentant les industriels valaisans, M. Morand, archéologue cantonal, M. Luisier, directeur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, membres du comité d'action valaisan, M. Jules Albrecht, commissaire général de l'exposition rhodanienne et M. Camille Martin, architecte cantonal, président du comité de construction et de décoration.

M. Albrecht a exposé le plan général de l'exposition au point de vue financier, puis, M. Martin a donné une idée de la décoration prévue de l'exposition. L'idée qui a présidé à cette décoration est de synthétiser le cours du Rhône, de sa source, à la Furka à son embouchure dans la Méditerranée.

Au centre de l'Exposition, au parterre, les stands affecteront une forme de chalands ou représenteront des bateaux avec leurs mâts, leurs agrès, leurs drapeaux. Les galeries du rez de chaussée auront l'aspect de quais, bordés de parapets. C'est sur ces galeries qu'aura lieu l'exposition des produits valaisans et que se trouveront les stands de dégustation.

Pour obtenir des règlements de participation et des feuilles d'adhésion, on peut s'adresser soit au Département de l'Intérieur valaisan, à Sion, soit à la Chambre de Commerce valaisanne, également à Sion.

Il n'y a aucun doute que les exposants de Sierre participeront également à l'exposition des Fêtes du Rhône de Genève, qui auront lieu en juin et Juillet prochains.

Un concours d'affiches

Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui la composition du jury. Ce dernier est constitué actuellement comme suit: MM. F. Portier, président; René Auberjonois, artiste-peintre, Lausanne; Beaujon, dir. Société d'Affichage, Genève; Alfred Bergier, artiste peintre, Avignon; Alexandre Blanchet, art. peintre, Genève; Arm. Cacheux, art. peintre prof. Genève; Noël Fontanet, artiste peintre, Genève; Edouard Magnat, secrétaire de l'Oeuvre, Lausanne; Gustave Maunoir, artiste peintre, Genève; John Torcapel, architecte, Genève.

Rappelons que le comité de publicité des Fêtes du Rhône, à Genève, a ouvert un concours d'affiches entre les artistes des régions rhodaniennes suisses et françaises et que les envois devront être effectués jusqu'au 31 mars prochain.

Le règlement détaillé de ce concours, ainsi que tous renseignements utiles peuvent être demandés au Secrétariat général des Fêtes du Rhône, Case Rive 187, à Genève.

Un concours d'apprentis et de jeunes ouvriers et Exposition des écoles techniques

Pour se conformer aux statuts de l'Union générale des Rhodaniens, le Comité genevois des fêtes de 1929 organise:

a) un concours réservé aux apprentis et jeunes ouvriers rhodaniens;

b) une Exposition des Ecoles techniques.

Les concurrents doivent être Français ou Suisses et avoir habité pendant une durée minimum de 2 ans, précédant le 1er juillet 1929, les régions riveraines du Rhône (cantons du Valais, Vaud et Genève ou départements français baignés par le Rhône).

Les apprentis ou jeunes ouvriers doivent être âgés de 20 ans au plus et, pour les apprentis, justifier de 2 ans de présence en apprentissage ou dans une école technique.

Aucun sujet n'est imposé aux concurrents, mais les jeunes ouvriers doivent présenter un travail où seront abordées les principales difficultés de leur profession.

La collaboration est permise à condition qu'elle ne fasse pas intervenir plus de deux jeunes ouvriers rhodaniens;

Le Jury composé de techniciens, d'artistes et d'artisans décernera des prix aux concurrents individuels et aux écoles.

Les inscriptions doivent être parvenues avant le 31 mars 1929 sur le formulaire qui sera délivré par le Secrétariat général des Fêtes du Rhône. Case Rive 187, ou Banque de Genève, 2me étage, rue du Commerce 6, Genève, qui se tient à la disposition des intéressés pour tous autres renseignements.

COMMISSION ROMANDE DE LA LIGNE DU SIMPLON

Cette commission eut une importante séance, vendredi dernier, sous la présidence de M. Eug. Faillettaz, député. Les Conseils d'Etat des cantons de Genève, Vaud, Fribourg et VALAIS étaient représentés.

Deux très intéressants exposés furent faits par M. Chaudet, directeur de l'Union romande du tourisme (Pro Lemano), sur la nouvelle ligne Turin-Nice et ses répercussions sur le trafic du Simplon, et par M. Marguerat, directeur des chemins de fer Viège-Zermatt et Furka Oberalp, sur les horaires de la ligne du Jura et leurs relations avec Genève la Riviera du Léman, et le Valais.

Une discussion nourrie suivit ces deux rapports à laquelle prirent part, entre autres, MM. Simon, conseiller d'Etat, Eggermann, secrétaire au département de l'industrie et du commerce, à Genève, Rosset, syndic de Lausanne, Rémy, directeur des chemins de fer électriques de la Gruyère, Burnens, député député et Pilivet, de Montreux.

Une publicité suggestive sera faite pour faire mieux connaître les correspondances avantageuses de la ligne du Simplon sur Gênes et Nice, et des démarches vont être entreprises, d'entente avec les gouvernements cantonaux romands, pour remédier aux inconvénients des horaires actuels de la ligne du Jura.

La commission romande de la ligne du Simplon serait reconnaissante aux personnes qui lui présentent des communications, de vouloir bien donner leur adresse exacte, afin que les renseignements utiles puissent leur être fournis.

CHORALE DES INSTITUTEURS

(Comm.) La prochaine répétition est fixée au mardi 19 courant, à Saxon, à l'heure habituelle. Itinéraire sans changement.

CHEMINS DE FER SECONDAIRES

En 1928, le Furka-Oberalp a encaissé fr. 957.935 (865.895 en 1927); la ligne des Schœllenen: 202.451 fr. (191,721); la ligne du Gornergrat: fr. 491.994 (427.368); le Viège-Zermatt: fr. 1.080.380 (955.403).

Chronique Locale.

LE MARDI-GRAS

La neige et le vent ont balayé tous les projets de mardi-gras. Il eut été bien imprudent d'organiser malgré tout un cortège et d'exposer au froid des enfants légèrement vêtus. La petite manifestation prévue n'aura malheureusement pas lieu.

Mais, puisqu'il fallait tout de même, avant d'enterrer définitivement le vieux Carnaval, lui rendre un dernier hommage, on se rendit au Thé-dansant de l'hôtel de la Paix, où l'orchestre Radrizzani, dont l'entrain devient proverbial, agrémenta les conversations. La pianiste au jeu bien rythmé donnait à ceux qui n'en avaient plus envie, un désir de danser et jusqu'au soir, le concert se prolongea, tandis qu'au dehors, la neige doucement tombait. Le soir, il y eut bal, le dernier avant le Carême, et maintenant, les jours vont se succéder, comme auparavant, sans grand imprévu, sans grand charme, avec un peu de monotonie et les menus incidents de la politique cantonale.

TRIO HONEGGER

(Comm.) C'est donc le mardi 19 février, qu'aura lieu, sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, à 8 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, à Sion, le concert du Trio Honegger, de Genève.

Composé de trois jeunes artistes, Mlle Blanche Honegger, violoniste, M. Henri Honegger, violoncelliste, et Mlle Gabrielle Dupont, pianiste, ce trio forme un ensemble d'une remarquable homogénéité artistique, animé d'une fraîcheur et d'un élan tout juvénile, et doué en même temps d'une maturité surprenante. Sa carrière commençante lui promet des succès nombreux et d'autant mieux mérités qu'il aime à se produire dans les grandes œuvres classiques.

Le programme du concert du 19 février comprend le Trio No. 1 en si b majeur, de Schubert, qu'ont popularisé les disques si parfaits de „His Masters Voice", le Trio No. 1 en ré mineur, de Schumann, pour se terminer par un des plus beaux trios de Beethoven, le No. 4, en si b majeur.

Les amis toujours plus nombreux de la musique de chambre ne manqueront pas de noter la date du 19 février et de retenir des places numérotées au bureau de location, ouvert au Grand-Bazar, à Sion. Prix des places: frs. 2 et 3.

UNE VAGUE DE FROID

La vague de froid qui déferle, en ce moment sur l'Europe n'épargne point le Valais ni sa capitale.

Cette nuit, une tempête de neige s'est abattue sur toute la vallée du Rhône. Une forte bise a rendu le froid plus sensible et depuis longtemps on n'avait enregistré un hiver aussi rigoureux.

L'année passée, à pareille époque, on pressentait déjà le printemps et le Carnaval n'avait pas cet aspect frileux. Aujourd'hui, à Sion, le thermomètre accusait quinze degrés au-dessous de zéro. A la mi-février, ce doit bien être un record.

DES FLEURS DANS LA NEIGE

En dépit du froid rigoureux, une personne de Sion a découvert dans un endroit à l'abri des frimas, quelques jolies fleurs qui font espérer le printemps. En ces temps de neige et de gel, le cas vaut d'être signalé.

A DES CORRESPONDANTS

Il est absolument inutile de nous adresser des correspondances anonymes, dont nous ne pouvons pas tenir compte, et ces jours nous en avons reçu plusieurs, dont la *place* est dans la corbeille à papiers.

Un article intitulé: « Le sabotage du droit des minorités » nous est encore parvenu ce matin, sans signature et sans lettre. Nous le reproduirons dans le prochain numéro si l'auteur veut bien se faire connaître à notre rédaction. Il peut être assuré que son nom ne sera pas dévoilé au public, mais ce n'est pas à nous d'assumer la responsabilité de ses articles.

CONVOCATIONS DE PARTIS

Parti conservateur

Le parti conservateur de Sion est convoqué pour le vendredi 15 février courant, à 8 h. et demie du soir, à la Maison populaire, à Sion.

Ordre du jour: élections communales.

Tous les électeurs se rattachant au parti conservateur sont instamment priés d'assister à cette assemblée. (Comm.)

DANS LES SOCIÉTÉS

C. S. F. A. Section de Sion

Samedi 16 et dimanche 17 courant, course du mois, à la Cabane de Thyon, avec le Groupe de Skieuses de la Section de Montreux. Départ du camion, samedi à 16 h., de la gare. Dimanche, messe à Thyon. Les membres sont priés de s'inscrire jusqu'au vendredi 15 chez Mme Fernand Gaillard. Sion.

Tribune libre

Les élections communales

(Nous rappelons que cette „Tribune libre" est ouverte à tous nos correspondants sans distinction de partis. Nous leur demandons simplement de prendre la responsabilité de leurs articles.)

***

(Corr. part.) La Commune de Sion se trouve appelée à créer de nouvelles œuvres nécessaires à son développement et à son essor. Aussi, de nombreux projets sont-ils en cours de discussion et attendent-ils une solution prochaine et heureuse.

Nos écoles de garçons sont mal logées et exigent la construction au plus tôt de nouveaux locaux de classe. Le besoin d'un nouveau bâtiment d'école se fait sentir. Il va falloir l'entreprendre sans plus tarder. C'est là déjà une forte dépense improductive en perspective.

Le collège de Sion verra sa prospérité s'accroître et s'augmenter sûrement par l'établissement d'un Internat qui lui a fait jusqu'ici complètement défaut.

L'enseignement ménager dans les écoles des filles doit être intensifié et étendu conformément aux idées et aux programmes modernes.

Nos Services Industriels — dans leurs trois services, eau, gaz, électricité — vont se développer harmonieusement et lucrativement.

Par l'électricité, une accumulation dans le bassin de la Lienne, si elle se révèle exécutable permettrait une stabilisation de la production et un rendement augmenté et meilleur.

L'Administration municipale aura à trancher cette question importante et délicate.

En cas de solution négative de ce côté-là, il y aura lieu de créer, sans trop tarder, une réserve nouvelle pour répondre aux besoins qui s'augmentent avec le développement de la ville et des réseaux.

L'Usine à gaz est devenue insuffisante, par suite de l'augmentation rapide de la consommation. A l'occasion de la construction d'une nouvelle usine, il est intéressant de prévoir une distribution de gaz à distance, comme elle se pratique actuellement un peu partout ailleurs. C'est pourquoi la fourniture et la distribution du gaz à Sierre, Chippis et Montana reste envisagée et des pourparlers ont été engagés à cet effet avec la commune de Sierre.

L'été dernier, l'eau potable a fait défaut, et l'une des premières tâches du Conseil est de réaliser de nouvelles adductions d'eau afin de doter largement une cité méridionale et ensoleillée comme l'est en saison chaude, notre ville de Sion.

La cherchera-t-on dans le Val de la Sionne, dans la montagne de Savièse, du côté des Mayens ou la pompera-t-on depuis le sous-sol de la plaine; ce sont là autant de questions à solutionner par les édiles de demain.

L'assainissement de la plaine du Rhône doit être parachevé au couchant de la Ville et entrepris ab-ovo dans la plaine d'Uvrier.

L'irrigation de la rive droite par l'eau limoneuse et nourricière de la Borgne est indispensable à la mise en pleine valeur du sol agricole sédunois.

Un projet a été étudié et sera soumis au prochain Grand Conseil. Il prévoit en passant, l'utilisation des égouts comme engrais transporté par l'eau. Son exécution transformera les cultures dans une zone très étendue de la plaine de Sion.

D'après des spécialistes compétents, nos abattoirs ne donnent plus satisfaction, au point de vue de l'hygiène de leurs installations sanitaires. Ici encore, une œuvre nouvelle est nécessaire, qu'il est important d'étudier de près et de réaliser sagement et heureusement, tant au point de vue de son but, qu'au point de vue financier.

Le canton du Valais s'ouvre actuellement à la circulation, par la mise en chantier de routes nombreuses et multiples.

La capitale suit ce bon exemple.

Il y a les routes agricoles: deux projets sont prêts à Sion: celui de la route de Gravelone Montorge et celui du raccordement de la route de Molignon au bisse de Clavoz.

Parmi les routes de communication, celle d'Ayent à Icogne et celle intercantonale du Sanetsch sollicitent l'intérêt majeur de la commune de Sion et devront s'exécuter durant la prochaine législature.

Que d'œuvres et d'œuvres coûteuses: toutes intéressantes, toutes utiles, toutes mises en mouvement déjà par l'administration municipale de Sion, qui va hardiment au devant de tous les besoins et de tous les progrès.

Leur réalisation à une même époque, presque en même temps, est une grosse question et doit faire réfléchir sérieusement chaque citoyen de la commune.

Seule une administration qui a fait ses preuves, seule une administration d'ordre, de prudence et de progrès conjugués pourra en venir heureusement à bout.

Si l'étoile conservatrice continue à conduire les destinées municipales, nul doute — que, comme au cantonal — le progrès et tous ces projets plus spécialement, n'entrent demain dans leur belle phase d'exécution.

Voter la liste conservatrice, c'est savoir le mieux aimer son pays. Au communal aussi, lui accorder son vote est le seul moyen sûr de bien servir les intérêts publics et de permettre la marche en avant.

***

Perfidies

(Corr. part.) Chacun sait que:

Le Président n'a pas pris de décision sur la proportionnelle, mais en „a référé" au Conseil, en sollicitant l'avis de l'Etat.

MM. Spahr et consorts ont préféré ne pas attendre et saisir l'Etat de la question pour décision par cette autorité. Cette décision de l'Etat une fois portée ne pouvait pas ne pas être suivie par le Conseil.

Les accusations contre le président sont donc odieuses et perfides. Il est établi qu'il a été de la plus entière bonne foi. L'emploi d'armes aussi déloyales dans la lutte ne pourra pas lui nuire: car ce sont les attaques qui sont de mauvaise foi.

Des citoyens sans parti-pris.

CINEMA

Au Capitole

Mieux encore que dans « Le Bleu Danube » toute la grâce, la gaîté, la finesse et l'esprit viennois se retrouvent dans la délicieuse opérette viennoise « l'étudiant pauvre » qui passera sur l'écran du « Capitole » les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 février. Harry Liedke et Maria Paudier, espiègles à souhait et qui nous ont tant divertis dans « La Cousine » sont les protagonistes de ce film. Entourés de nombreux artistes qui se sont déjà fait remarquer du public sédunois dans diverses opérettes, notamment dans « La dernière valse » et le « Beau Danube », nous sommes certains qu'un nouveau succès les attend dans l'„Etudiant pauvre".

Chronique Vinicole.

COURS DE TAILLE

Sous les auspices du Département de l'Intérieur du canton, la Société de Viticulture et d'agriculture de Sion et environs, organise des cours de taille de la vigne et des arbres aux dates suivantes:

Vignes: 19, 20, 21 février. Rendez-vous: Tour des Sorciers à 8 h. 30 du matin.

Arbres: 22, 23 février. Rendez-vous sur la Planta à 8 h. 30 du matin.

Les sociétaires, propriétaires, vignerons et amis de l'agriculture sont priés d'assister nombreux à ces cours.

Le Comité.

Lire en quatrième page:

Les détails sur la signature des accords entre le Saint-Siège et le Gouvernement italien.

TOUCHE-A-TOUT

UNE LETTRE ANONYME

De temps en temps il m'arrive encore de recevoir, dans une lettre anonyme, une ou deux fautes d'orthographe et quelques injures. Le journaliste est le dernier à s'étonner de la bêtise humaine; il sourit, puis n'y pense plus.

Mais, cette fois, la lettre était parfumée... Il faut être une femme pour écrire sur un aussi joli papier, d'aussi méchantes choses. Et comme elle a bien su, par ce parfum discret, retenir mon attention et piquer ma curiosité! L'écriture elle-même avait de l'élégance. Un graphologue qui ne prendrait pas garde au texte y trouverait des qualités de cœur, d'esprit et d'intelligence. Et peut-être bien que ma correspondante a tout cela quand elle est de sang-froid.

Mais le problème était trop important pour en discuter froidement: songez donc, il s'agissait de ce concours de travestis du jeudi-gras qui défraya la chronique sédunoise. Or, me voilà chargé de tous les péchés qu'on impute au jury.

Que toutes les femmes soient également belles, cela ne fait aucun doute. Il suffit, d'ailleurs, de les interroger pour s'en rendre compte et partager leur assurance.

Le jury eut tort de vouloir établir des distinctions subtiles. C'était pourtant sa tâche, une tâche à la fois cruelle et délicate, et qui vous rend impopulaire.

Quand on pense que sur quarante participantes, trente-neuf au moins sont persuadées de remporter le premier prix, un bref calcul mental permet de dénombrer les mécontentements futurs. Cela met une angoisse au creux de l'estomac.

Le jugement ne satisfait personne, et rarement les membres du jury. Chacun d'eux, en effet, a son opinion personnelle. On additionne les points, et bientôt, il se trouve que l'opinion de tous n'est vraiment l'opinion d'aucun!

Ma correspondante a grand tort de me prouver, en mots plus ou moins vifs, qu'elle attache à notre jugement une importance exagérée. Il est d'autres suffrages que ceux d'un groupement restreint, et telle enfant candide aux yeux rêveurs, qui ne fut rien pour nous, a peut-être été pour quelqu'un, la reine de ce bal, comme a pu l'être une autre avec ses jolies jambes. *Ml.*

UNE EXPERIENCE

L'expérience est concluante: il est matériellement impossible de jouer la comédie à l'Hôtel de la Paix, quand les spectateurs sont nombreux.

La moitié de la salle ne saisit pas un mot des rôles et les acteurs sont, pour ainsi dire, invisibles au-delà de la troisième rangée. Il faut pousser la voix au détriment du jeu, hurler comme aux enchères une déclaration d'amour et rester le plus souvent debout, sous peine de passer complètement inaperçu. Résultat: l'on joue mal. Ceux qui n'entendent rien remuent leurs chaises, ceux qui ne voient pas la scène, se lèvent sur la pointe des pieds et ceux qui, par miracle, ont une place au premier rang, n'y gagnent rien du tout, puisque les interprètes doivent s'égosiller dans les moments où l'auteur a prévu le contraire.

Il faut donc renoncer à une nouvelle tentative. La salle de M. Quennoz convient aux bals, aux concerts et même aux conférences. elle ne saurait suffire aux représentations théâtrales.

Quelques-uns concluront que le mal n'est pas grand et que l'on peut se passer de spectacle. Evidemment, c'est une solution. Mais en attendant d'en arriver là, il faudrait peut-être en envisager d'autres. Le théâtre d'amateurs contribue au développement des sociétés locales, il constitue un joli passe-temps plus intéressant que les lotos qui n'ont jamais demandé beaucoup de talent, ni d'esprit d'à propos. Et puis, avec de la persévérance et du travail, on peut arriver à des résultats surprenants.

Des amateurs sédunois ont enlevé jadis, une scène de la « Guitare et du Jazz » mieux que certains professionnels que nous vîmes à Lausanne. Et quand, à la distribution, on viendrait ajouter d'autres bons éléments, ne pensez-vous pas qu'une troupe homogène arriverait à nous donner des représentations vraiment intéressantes, en négligeant de mettre en chantier des productions médiocres?

Pourquoi ne pas encourager leurs efforts? On s'attend probablement à nous voir enfourcher de nouveau notre vieux cheval de bataille: la grande salle. Eh bien, non, mais ce qu'il faudrait — puisqu'on parle assez fréquemment de progrès — c'est restaurer le théâtre. En s'y prenant insensiblement, il rendrait encore des services. Il suffirait de supprimer les courants d'air dans les coulisses, d'établir un nouveau chauffage et de réparer les sièges. Tout cela, qui s'effectuerait petit à petit, ne doit pas coûter bien cher. La « Société des Amis de l'Art » devrait en prendre l'initiative, en engageant des pourparlers avec la ville.

Il est à prévoir que des troupes de passage viendront jouer au Casino de Martigny. Les demandes sont nombreuses. Si la ville de Sion se montre à la hauteur de son rang de capitale, elle saura profiter de l'occasion, en les attirant chez elle. Elle aurait tout à y gagner et le public aussi. *Ml.*

ECHOS

Le froid aux pieds et la grippe

De « Matin »:

Le froid aux pieds ne donne pas la grippe mais il prépare le terrain.

Pasteur fit un jour, sur ce sujet, une expérience démonstrative.

Expliquant une de ses découvertes à l'Académie de médecine, Pasteur signala que les poules étaient réfractaires à la maladie du charbon. Un de ses adversaires, un notable inconnu, nommé Colin, répondit: « Comment? Rien n'est plus facile que de rendre une poule charbonneuse.»

Ledit Colin n'en savait rien; mais il appartenait à la race des briseurs d'efforts, capables, pour se faire valoir, de soutenir, par oppisition systématique, n'importe quoi.

Pasteur riposta: « Eh bien! si c'est si facile, essayez.» Or, chaque fois qu'on lui réclamait des poules charbonneuses, Colin répondait évasivement. Un jour, ne sachant plus que dire, il déclara qu'un méchant chien avait mangé ses poules. Alors, Pasteur sourit et répliqua: « Eh bien! moi, je rendrai charbonneuse une poule ». Il inocula le charbon à une de ces bêtes, dont il attacha les pattes au fond d'un baquet d'eau froide. Le lendemain, l'animal était mort. La poule, réfractaire à la maladie, avait perdu son immunité naturelle par suite d'un refroidissement exagéré des extrémités.

Il en est, paraît-il, de même pour l'homme et la grippe. Tel qui résiste au microbe lorsqu'il a les pieds au chaud, peut en être victime lorsqu'il les a au froid.

Les Sports

LES SPORTS A GERONDE

Dimanche, un nouveau concours de motoskijœring a eu lieu au lac de Géronde. En voici les résultats: (Le premier nom est celui du motocycliste, le second celui du skieur).

1. Carlen Richard et Assfalg Otto, Sierre; 8 m. 40 s. 2/5. 2. Galladé Sion et Corbaz Arm., Sierre, 8 m. 47 s. 3/5. 3. Galladé, Sion, et Pammer, Sierre, 8 m. 58 s. 1/5. 4. Galladé Sion et de Cocatrix Albert, Sierre, 9 m. 29 s. 2/5. 5. Rod. Lehmann, Sierre, et Mäder Alfred, Sierre, 9 m. 48 s.

Le temps indiqué est le temps de 3 manches de 3 tours. Le meilleur temps a été parcouru par Carlen Richard et Assfalg Otto 2 m. 42 s. 1/5 en une manche.

Hockey sur glace

Pour le match de hockey, les clubs de Champéry et de Sierre étaient aux prises. Champéry a gagné le match par 8 à 2; les résultats des 4 manches sont les suivants: 3 à 0; 3 à 1; 7 à 1; 8 à 2.

Le match fut captivant et suivi avec intérêt par les spectateurs. Le Champéry H.-C. fit une jolie exhibition et possède quelques équipiers de classe. Sierre offrit une belle résistance et avec un peu d'entraînement, pourra prétendre à mieux.

Il est à souhaiter que ce sport intéressant se développe à Sierre et nul doute que le H.-C. de Sierre nous procurera le plaisir de le voir aux prises avec d'autres clubs

Le Champéry H.-C. jouait dans la composition suivante: buts: Fuchs; arrières: Pattaconi et Gex; avant: Berra, Perrin et Rey-Borra.

Le Sierre H.-C. jouait dans la composition suivante: buts: Pauly de Preux; arrières: C. Rey et A. Rey; avants: R. Lehmann, W. Bieri et A. Tavelli. Les meilleurs furent Pauly de Preux, qui s'est révélé gardien de classe, A. Rey et A. Tavelli.

ETRANGER

TRAGIQUE RANDONNEE DE CARNAVAL

Une dizaine de personnes qui se rendaient à Cologne pour les fêtes de Carnaval, ont été victimes d'un terrible accident d'auto. La voiture ayant dérapé, tomba dans un fossé et s'écrasa.

Deux des occupants, déguisés en Pierrots, ont été tués sur le coup. Les autres, portant également des costumes de carnaval, ont été transportés grièvement blessés à l'hôptal.

UN DESASTRE

Le fameux hôtel de ville de Leyde a été complètement détruit par un incendie. Cet antique édifice était une curiosité de la ville et contenait des archives de grande valeur et des trésors qui ont été tous inondés. Les pompiers de la ville et des villages voisins ont été impuissants à maîtriser le sinistre. L'édifice était assuré pour un million de florins.

LES FIANÇAILLES DE LINDBERGH

M. et Mme Morrow, ambassadeur des Etats-Unis, à Mexico, ont annoncé officiellement les fiançailles de leur fille, Mlle Morrow, avec le colonel Lindbergh.

Madame VARONE-FRASSEREN

avise son honorable clientèle que pendant les réparations de son local au Grand-Pont, elle a transféré son magasin dans la

Maison Meytain

Ouverture dès jeudi

vis-à-vis de la Laiterie de Sion.

Madame Veuve Ferdinand VADI et ses enfants, à Sion, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

CHANGES A VUE

(Cours moyen)

Le 13 février 1929

	Demande	Offre
Paris	20.20	20.40
Berlin	123.10	123.60
Milan	27.10	27.30
Londres	25.15	25.25
New-York	5.17	5.20
Vienne	72.90	73.30

Jeune fille cherche place de

Sommelière

de préférence à Sion. Adresser offres sous Jh 6734 Si aux Annonces-Suisses S. A., Sion.

On cherche une bonne

Jeune fille

sérieuse, pour le ménage. S'adresser à la Boulangerie Bissbort, Grand-Pont, Sion.

A louer aux abords de la Ville de Sion, joli

Appartement

au soleil, comprenant deux chambres, cuisine, cave et galetas. Toutes installations: eau, gaz, électricité. S'adresser au propriétaire, **M. Sölleder**, route de Lausanne.

A LOUER

tout de suite, une jolie et grande chambre meublée en plein midi, chauffable. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A., Sion, chiffres 6749, Si.

A louer tout de suite jolie grande

Chambre meublée

en plein midi.

S'adresser au bureau du journal.

OUVERTURE

Les **Pompes Funèbres Générales S. A.** ont l'honneur d'aviser le public de Sion et environs, qu'elles ont confié la direction de leur succursale à

Monsieur Jules Passerini

Magasins et Bureaux, Rue de Conthey

Grand choix de cercueils, couronnes et tous articles mortuaires à tous prix. Corbillards toutes classes

A vendre une

caisse enregistreuse

électrique en parfait état de marche. Conditions avantageuses. S'adresser **Hôtel du Midi Sion.**

Viande désossée

pr. charcuterie de particuliers Fr. 1,50 le kg.

Expédition — Demi-port payé

Boucherie Chevaline centrale

Louve 7, Lausanne.

A VENDRE

d'occasion, chez Udrisard François, à Sion: un fourneau à gaz à trois brûleurs; un four électrique pour tranches, en bon état.

Occasion

A vendre, faute d'emploi, une machine à écrire SMITH PREMIER. Prix avantageux.

S'adr. aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Arrivage

de **mules et mulets savoyards**, de 4 à 6 ans. **HENRI WERLEN**, Téléphone 188. **SION.**

Muttenz-Bâle

Pensionnat Diana pour jeunes filles

reçoit en tout temps des élèves. — Progrès rapides. Influence éducatrice. Vie de famille. Prix modeste. Prospectus par la direction. Excellentes références.

DEMANDEZ LA BROCHURE

LES MEILLEURES RECETTES DE CUISINE

(2me édition)

Prix: 1 franc

En vente au bureau du « Journal et Feuille d'Avis du Valais »

Les Comprimés d'**Aspirine**, nos **calmants** .....toujours!

Exigez l'emballage d'origine Bayer, reconnaissable à la vignette de réglementation et à la croix Bayer.

(Camille DROZ, Herboriste-Botaniste)

Les Plantes bienfaisantes

Etude de 120 plantes médicinales toutes reproduites en couleurs

PRIX: Fr. 4.75

En vente au bureau du Journal

La question romaine

L'accord est signé

L'accord entre l'Eglise et l'Etat italien a été conclu après des négociations relativement brèves malgré la gravité et la complexité de la question ouverte depuis 58 ans et malgré les difficultés des intérêts d'ordre politique juridique, financier et moral.

Il est difficile de dire à qui revient l'initiative des pourparlers, étant donné le désir profond d'arriver à une entente, désir qui existait de part et d'autre .Au Vatican, dès la marche des fascistes sur Rome, on commença à avoir quelque espoir, car le Duce avait déclaré que ni le Vatican, ni l'Eglise ni les prêtres n'avaient quelque chose à craindre de l'entrée des « chemises noires » à Rome.

Cette promesse fut tenue. Les premiers contacts eurent lieu entre le commandeur Barone, au nom du gouvernement, et l'avocat Pacelli, au nom du Vatican. Les lignes directives des négociations furent tracées directement par Mussolini et Pie XI, celui-ci avec la collaboration du cardinal Gasparri.

Arrivé à un accord général, le pape organisa un referendum parmi les cardinaux dont six firent des réserves tandis que les autres se déclarèrent unanimement favorables au projet. Le Pape se réserva le droit de prendre une dernière décision. L'élément international fut rigoureusement tenu à l'écart. Il y eut des tentatives de donner à la question romaine un caractère international, mais tous les efforts échouèrent. Aucune puissance étrangère ne put intervenir dans les conversations directes entre le Vatican et le gouvernement italien.

Outre le cardinal Gasparri, le Pape eut comme collaborateurs Mgr Borgoncini-Duca, secrétaire pour les affaires extraordinaires, Mgr Pizzardo et l'avocat Pacelli, ce dernier servant d'intermédiaire entre les deux parties.

Au cours de ces dernières semaines, le Saint-Père tenait presque journellement des séances avec ses collaborateurs dans la salle de la bibliothèque, séances qui duraient de 9 à 13 heures.

M. Mussolini, assisté du ministre de la justice, M. Rocco, examinait généralement jusque très tard dans la soirée, les résultats de ces négociations. Les deux dernières séances qui ont précédé l'accord, ont été tenues l'une au Vatican — elle dura trois heures — et l'autre au palais Chigi — elle dura 4 heures.

Lundi, à midi, dans le palais épiscopal de St-Jean de Latran ont été signés par le cardinal Pietro Gasparri, plénipotentiaire suprême du pontife, et par Mussolini, premier ministre et chef du gouvernement plénipotentiaire de Victor-Emmanuel, roi d'Italie:

Un traité politique qui résoud et élimine la « question romaine », un concordat tendant à régler les questions pendantes des relations de l'Eglise avec l'Italie et une convention réglant définitivement les rapports financiers entre le St-Siège et l'Italie, en dépendance des événements de 1870.

***

Rome 11 février

(Stefani) — Au moment de la signature des conventions entre le St-Siège et l'Italie, étaient présents: pour le St-Siège: Mgr Borgoncini Duca, secrétaire pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, Mgr Pizzardo, substitut au secrétariat d'Etat, et le professeur Pacelli, jurisconsulte du St-Siège; pour l'Italie, le ministre Rocco, garde des sceaux, M. Grandi, secrétaire au ministère des affaires étrangères, et M. Giunta, secrétaire à la présidence du Conseil.

En hommage à la coutume du Saint-Siège ne pas publier les conventions internationales avant qu'elles aient été présentées à la discussion des assemblées législatives, le texte de ces conventions ne sera pas publié, mais un résumé précis en sera donné.

La cérémonie à St-Jean-de-Latran

La nouvelle que l'accord entre le gouvernement italien et le St-Siège serait signé lundi matin s'était répandue rapidement dimanche et une foule énorme avait envahi lundi matin la place de St-Jean de Latran. Les journalistes, les opérateurs de cinéma et les étrangers sont très nombreux dans la capitale italienne. Un service d'ordre très discret avait été organisé.

C'est vers 11 h., qu'arrivèrent les premières personnalités qui devaient participer à la cérémonie de la signature des documents historiques. Le premier arrivé fut Mgr Pizzardo, remplaçant du cardinal secrétaire d'Etat, accompagné du jurisconsulte Pacelli, l'un des négociateurs du Vatican. Une deuxième automobile, arrivée quelques instants après amenait le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, accompagné de Mgr Borgoncini Duca.

Le premier arrivé des représentants du gouvernement italien, fut le secrétaire des fascii de Rome, M. Guglielminetti, suivi de M. Lando Feretti, chef du bureau de presse du président du Conseil. Puis, M. Mussolini qui arriva à 11 h. 35 accompagné des sous-secrétaires d'Etat Grandi et Giunta, fut l'objet d'une ovation.

Quelques minutes avant la cérémonie de la signature, les portes de la basilique de St-Jean de Latran furent fermées.

A midi, la grande cloche de St-Jean de Latran a retenti comme d'habitude; mais comme à ce moment s'accomplissait un acte historique, l'émotion la plus vive s'empara de la foule. Les plénipotentiaires pénétrèrent dans la salle du Musée missionnaire d'où ils passèrent dans la salle du Concile et prirent place autour de la grande table triangulaire.

Au centre de cette table se trouvaient: à gauche, M. Mussolini, à droite Mgr Gasparri. Celui-ci avait, à sa droite Mgrs Borgongini, Pizzardo et le professeur Pacelli. A gauche de Mussolini, avaient pris place MM. Ronco, Giunta et Grandi.

A midi, après lecture des lettres, les plénipotentiaires, le cardinal Gasparri et Mussolini, commencèrent à signer les documents Cette formalité se prolongea pendant 20 minutes, après quoi Mgr Gasparri remit à M. Mussolini la plume d'or employée pour la signature. Les quelques journalistes qui s'étaient approchés du Palais, apprirent que le texte officiel serait communiqué dans peu de temps. Une manifestation d'enthousiasme général eut alors lieu, et fut dominée par les cris de: Vive Mussolini! vive le cardinal Gasparri! Un séminariste accroché à la balustrade de l'église donna lecture, tête découverte, du communiqué officiel. Ses camarades applaudirent vivement, criant: « Vive le Pape, vive le cardinal Gasparri, vive Mussolini.»

A 12 h .40, l'auto de Mgr Gasparri sortit du Palais immédiatement suivie de celle de Mussolini. Tous deux furent accueillis par des démonstrations chaleureuses. Les autres personnages suivirent. Mussolini se rendit au palais Viminale où il poursuivit ses travaux ordinaires.

*

La Presse, en général, et plus particulièrement celle d'Italie, enregistre avec plaisir le résultat des négociations. Seuls les journaux français sont plus ou moins réservés. Ils craignent que l'influence de l'Italie à l'étranger soit augmentée au détriment de leur pays. Le Pape, considéré comme un souverain, sera-t-il représenté aux délibérations de la Société des Nations en même temps que le représentant du gouvernement italien?

Quoi qu'il en soit, M. Mussolini vient de réaliser un tour de force et chacun se plaît à rendre hommage à son mérite. L'accord sera surtout favorable à lui-même et au fascisme.

Gaba
contre toux, rhumes, enrouements
Fr. 1.50

Chronique médicale

(Extrait du „Manuel de santé" par Raspail)
Prix fr. 2.— au bureau du journal

Explication théorique de l'action de l'alcool camphré sur l'économie animale: L'agent principal de l'alcool camphré, c'est le camphre; l'alcool n'est là que pour lui servir de véhicule et de menstrue. L'alcool a plus d'affinité pour l'eau que pour le camphre ou toute autre substance oléagineuse; aussi lorsqu'il est camphré, rend-il l'eau laiteuse et s'en sépare-t-il une quantité pulvérulente de camphre d'autant plus grande qu'on l'étend d'une plus grande quantité d'eau. Il suit de là que l'alcool enlève aux tissus l'eau dont ils sont imprégnés, les racornit et les dessèche comme du parchemin; il cautérise, pour ainsi dire, à sa façon; aussi une seule goutte aventurée sur les chairs à vif y détermine un sentiment de brûlure quelquefois insupportable. En conséquence, son ingestion dans l'estomac a une action d'autant plus intoxicante qu'il est moins étendu d'eau. On doit donc se garder de l'appliquer sur les muqueuses, les chairs à vif, dans les organes génitaux, rectum, etc., si ce n'est à la manière et dans les cas que nous spécifierons en décrivant les applications particulières de notre médication aux divers cas maladifs.

Mais cette action de l'alcool est neutralisée là où le tissu est déjà privé de son eau d'organisation et approche de la nature des tissus cornés; telle est la nature de notre épiderme, cette couche protectrice et caduque des tissus sous-jacents. L'application de l'alcool camphré sur l'épiderme sera donc tout à fait inoffensive, non pas que l'épiderme l'arrête complètement au passage, mais parce qu'il n'en laisse passer, en le tamisant, pour ainsi dire, que la quantité nécessaire pour agir comme médicament, et non comme poison, sur les organes situés à une plus grande profondeur. Appliqué de cette manière, sur l'épiderme, son effet est presque instantané; le point de côté s'apaise, les palpitations violentes du cœur se calment, les déchirements d'entrailles disparaissent comme par enchantement, les maladies de la peau s'effacent de jour en jour.

Il est des cas, et ils se présentent assez fréquemment, où l'alcool joue un rôle principal, et, sous le rapport thérapeutique, égal à celui du camphre. En effet, l'alcool a la propriété de coaguler l'albumine, celle du sang comme celle du pus, etc.; or, il est des cas où cette propriété seule suffit pour hâter la guérison et sauver la vie.

Supposons, en effet, la formation d'une plaie gangreneuse, d'une escarre, enfin d'un foyer de pus de mauvaise nature, ce que l'on reconnaît à l'odeur putride et cadavéreuse que la plaie exhale. Dans ce cas, la vie est en danger, et la mort a lieu par infection, dès que le produit empoisonné d'une telle décomposition a trouvé le moyen de s'infiltrer dans le torrent de la circulation par le canal des veines superficielles. Ce danger se dissipera, et l'infection veineuse deviendra impossible, s'il existe un moyen de supprimer, tout autour de la plaie, toute communication avec le système sanguin. La compression est loin de pouvoir fournir ce résultat, parce que, si forte qu'elle soit, elle ne saurait agir sur tous les vaisseaux capillaires, et encore moins sur ceux qui sont placés à certaines profondeurs. L'alcool, au contraire, par sa propriété coagulatrice, qui se transmet à une assez grande profondeur, produit cet effet presque instantanément; car, en coagulant l'albumine des vaisseaux, il forme autant de bouchons solides qui interceptent toute communication entre la portion infectée et la portion saine, par une espèce de cordon sanitaire et préservateur. Il suffit, pour cela, d'entourer la plaie de mauvaise nature par de simples compresses, qu'on arrose largement, de temps à autre, avec de l'alcool camphré, le camphre arrêtant alors les progrès de la décomposition putride du pus de la plaie, et l'alcool arrêtant au passage l'invasion de la contagion.

On comprendra, de la sorte, pourquoi l'alcool camphré arrête subitement la douleur et la décomposition des chairs écrasées, contusionnées, ecchymosées, sans solution pourtant de continuité. Le sang extravasé, dépouillé par l'alcool de sa portion aqueuse, se dessèche, et par conséquent ne peut plus changer en pus; car rien ne fermente sans la présence de l'eau. Dès ce moment, les chairs bleues et écrasées ne semblent plus jouer le rôle que d'une peau morte: la douleur, qui n'est que l'indice de la désorganisation, s'arrête donc avec le progrès de la désorganisation même, vu que l'air et l'eau manquent à la décomposition de ces tissus désorganisés.

Dans le cas d'une simple coupure, on arrête le sang et on cicatrise presque instantanément la plaie, en la couvrant d'une compresse imbibée d'alcool camphré, ou simplement en l'arrosant de ce liquide. La cuisson qui en résulte passe vite. On fera bien de se laver le visage, le matin et après qu'on s'est rasé, avec de l'eau ainsi augmentée de quelques gouttes d'alcool camphré; c'est un moyen non seulement de cicatriser les entailles, mais encore d'arrêter la propagation d'un virus inoculé soit par la lame impure des rasoirs, soit par la malpropreté des linges.

On comprendra pourquoi la simple respiration de l'alcool camphré est dans le cas d'arrêter le saignement de nez, le crachement de sang, et pourquoi une simple lotion avec de l'alcool camphré très étendu d'eau suffirait pour couper court à la plus forte hémorragie cette petite quantité étant plus que suffisante pour former un caillot obstruant l'orifice béant de l'artère d'un calibre quelconque.

Règle générale. Ainsi, on aura recours à l'emploi de l'eau sédative dans les cas d'inflammation des tissus, ce qu'indiquent la fièvre, l'élévation du pouls, les embarras du cerveau; car dans tous ces cas, le sang est épaissi, coagulé, privé de la quantité normale de ses menstrues naturelles. On aura recours à l'emploi de l'alcool camphré dans tous les cas de prostration des forces, de menace d'infection veineuse; enfin toutes les fois que la circulation se ralentit, par suite de l'exubérance de ses menstrues fluides. Contre la fièvre, eau sédative; contre l'atonie, alcool camphré.

Choses et autres

CE QUE SONT DEVENUS
les archiducs et les archiduchesses de la Maison de Habsbourg

Que sont devenus les archiducs et les archiduchesses d'Autriche, les „membres épars" de la maison de Habsbourg depuis déjà dix années? Le journal viennois „Die Sdunde" a soumis cette question à une enquête dont voici quelques résultats:

La fille unique du légendaire archiduc Rodolphe, l'archiduchesse Elisabetb, pour laquelle le vieil empereur François-Joseph avait une prédilection particulière, a profité de la chute de l'empire pour se laisser aller, corps et âme, aux penchants démocratiques que son père lui avait transmis. Elle a divorcé d'avec son mari, le prince Otto Windischgraetz, et s'est remariée avec un instituteur nommé Léopold Petznek, député social-démocrate militant à la Diète de la Basse-Autriche, dont elle partage les convictions et qu'elle seconde très activement dans la propagande en faveur de son parti. Trois fils lui étaient restés de son premier mariage. L'aîné François-Joseph Windischgraetz, motocycliste passionné, est monteur d'automobiles aux usines de Steyr, en Haute-Autriche; le second Ernest, qui a étudié la peinture à Vienne et à Munich, donne déjà de belles espérances; le troisième, Rodolph, qui n'a encore que 20 ans, continue ses études à l'université.

L'archiduc-héritier François-Ferdinand et la duchesse de Hohenberg, son épouse, assassinés à Serajevo à la veille de la grande guerre avaient laissé une fille et deux fils. La première, Sophie, à épousé, en 1920, le comte Frédéric de Nostitz-Rieneck. Des deux fils, le plus âgé, Max Hohenberg, docteur en droit, de la faculté de Vienne, s'est marié avec la fille du comte de Waldburg-Zeil, et vit de ses rentes dans le bel hôtel de ses parents à Vienne, et l'autre Ernest, suit les cours de l'université.

Parmi les membres de la branche de Toscane — la plus riche en mésalliances — de la maison de Habsburg, l'ancien archiduc Léopold-Ferdinand, devenu dès 1903, Léopold Woelfling, a essayé successivement de tous les métiers. Homme de lettres pour commencer, artiste de cinéma ensuite, employé de banque et courtier d'assurances plus tard, enfin épicier l'année dernière, il a supporté tous les coups du destin avec beaucoup de courage, et il mène maintenant à Mauer, dans la banlieue de Vienne, une vie modeste et retirée.

Petits-enfants de l'empereur François-Joseph par leur mère, l'archiduchesse Marie-Valérie, épouse de l'archidec François-Salvator, deux autres membres de la branche de Toscane, les archiducs François-Charles et Hubert ont fait de fortes études aux universités de Vienne et d'Innsbruck et vivent à Wallsee sur le Danube, en Basse-Autriche, dans une assez belle propriété que leurs parents leur ont laissée. Leur sœur aînée est mariée depuis 1912, avec le comte Georges de Waldburg-Zeil; quatre autres sœurs et deux autres frères partagent leur existence à Wallsee.

L'archiduc Léopold-Salvator, qui appartient aussi à la branche de Toscane, est toujours à Barcelone, en Espagne, avec sa femme, la princesse Blanche de Castille, et huit de leurs dix enfants. Les deux autres: Léopold et Rénier se sont établis à Vienne et font le commerce du houblon en Autriche et dans d'autres pays. M. Léopold Habsbourg-Lorraine est avantageusement connu dans le monde des affaires; sa femme, Dagmar, est la fille du baron Nikolitch-Podrinski, propriétaire foncier en Croatie.

L'archiduc Charles-Etienne, jadis amiral de la flotte austro-hongroise, et l'archiduchesse Marie-Thérèse, sa femme, résident toujours en Galicie, dans leur vaste domaine de Saybusch que la reine douairière Marie-Christine d'Espagne leur a fait restituer par le gouvernement polonais. Un de leur fils, l'archiduc Guillaume, qui fut pendant quelque temps, candidat au trône ukrainien, se fait appeler maintenant colonel Wischîwany et vit aux environs de Paris.

Les archiducs Joseph et Frédéric demeurent en Hongrie avec leurs familles. On sait que l'archiduc Frédéric, qui fut le commandant en chef des armées austro-hongroises pendant la guerre, — le maréchal « Boumsti » pour son entourage immédiat au grand quartier général de Teschen, — est encore le plus riche de tous les Habsbourg, malgré les biens immenses qu'il a perdus en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Yougoslavie.

L'archiduc Eugène, le „bel homme" de sa famille, le „brise-cœurs" dans les théâtres de Vienne et de Budapest, partage sa vie, à Bâle, entre l'étude des sources de l'histoire de l'ordre teutonique, dont il est le grand-maître, et la culture des arts, tout particulièrement de la musique pour laquelle il éprouve une véritable passion. Depuis quelque temps, l'archiduc Eugène s'est aussi mis dans les affaires, en devenant l'associé d'une maison de banque.

L'ILLUSTRÉ

Numéros des 31 janvier et 7 février. — La nouvelle gare de Fribourg; Tramelan fête de M. Virgile Rossel, le nouveau président du Tribunal fédéral; le IVe centenaire de la Réformation à Bâle; l'académicien Henry Bordeaux faisant du ski en Suisse; l'éboulement partiel d'une falaise à Fribourg; ceux qui s'en vont: le pasteur Morel, le chirurgien Alb. Reverdin et le peintre Trachsel; le cambriolage en grand d'une banque de Berlin; le débat sur l'Alsace à la Chambre française; le Japon pittoresque vu par un voyageur lausannois; le Dr Blanchod; les chutes du Niagara gelées; le complot de M. Sanchez Guerra en Espagne; le jubilé sacerdotal du pape; sports et paysages d'hiver; la mode (lingerie de couleur), etc.

Feuilleton du « Journal et Feuille d'Avis du Valais » No 57

AU FOND DES BOIS

par

André BRUYERE

— Je serai bien absente une huitaine de jours, remarque maman, et je redoute de te laisser seule

— Pourquoi? dis-je simplement.

Je me suis remise à vivre comme tout le monde. Il me semble que c'est un devoir, que mon fiancé, mort en service commandé, me conseille la reprise du travail. Je suis donc redevenue une active ouvrière, déchargeant la pauvre mamant de cet énorme souci: un grand ménage de campagne. Seulement je ne ris plus comme autrefois, au temps où Trandine nous initiait, Bellou et moi, aux mystères de la cuisine, et mon visage a gardé sa pâleur.

Maman soupire et reprend:

— Je redoute la solitude pour toi quand je ne serai pas là. Bellou te manque tant.

Elle me regarde avec des yeux si bons dans son visage sévère que, pour la première fois, un remords me perce. J'ai manqué de confiance envers cette amie, la meilleure.

— Mère, dis-je gravement, Bellou a d'autres devoirs que s'occuper de moi... et je ne suis jamais seule.

Elle le sait bien, mais elle détourne la tête.

Alors je m'agenouille à ses pieds. Le nom chéri ne peut franchir mes lèvres; pourtant je me force à cette confidence que je dois à maman.

— Mon pauvre ami mort me tient compagnie, mère chérie. Ne pleurez pas sur moi.

Mais elle ne peut retenir ses larmes et murmure:

— Tu es si jeune encore pour connaître un tel malheur.

— Mère, dis-je doucement, beaucoup d'aussi jeunes que moi sont frappées à cette heure. Et combien même n'ont pas un nom à mettre sur leur douleur! combien savent leur avenir brisé sans avoir la douceur d'un souvenir.

Elle m'attire sur son cœur.

— Chère petite vaillante! que deviendras-tu dans la vie?

Je trouve la force de sourire:

— Je remplacerai le pauvre don César. Comme lui, je veillerai sur le Rioutort que j'aime tant. Mère, ne vous tourmentez pas. Puisque la somme si inopinément retrouvée vous a permis de doter Irène, laissez-moi être tout à fait la fille de la chère vieille maison. Irène est heureuse à la Roseraie. Bellou sera, dans un mois, l'épouse très fortunée (dans tous les sens!) de Jean de Libran qui renonce à tout droit ici. François et moi restons donc seuls à vouloir du vieux manoir, puisque Michel reprendra votre installation à la ville. Eh bien, nos deux tristesses s'accommoderont à merveille du grand silence au fond des bois. Nous vieillirons ensemble. Il deviendra l'écrivain renommé que l'on pressent en lui, je serai la ménagère laborieuse qui veille sur le vieux nid. Plus tard, nos neveux viendront à leur tour, prendre nos places.

Maman réfléchit sans répondre.

— J'insiste:

— Il y aura beaucoup de vieilles filles en France. Peu d'entre elles auront la joie d'une telle tâche offerte à leur activité sans emploi. J'aime la campagne, le ménage, le silence, le foyer. Ici, je trouve tout ce qui convient à mes goûts, la maison, le jardin, la chapelle. Pourquoi me plaignez-vous, mère? La prière, le travail, le souvenir...

Mais maman m'attire dans ses bras sans répondre.

Elle m'embrasse et soupire:

— Tu n'as pas encore vingt ans.

— Qu'importe; mon cœur a cent ans.

Elle n'insiste pas. Elle me voit bien convaincue. Une dernière hésitation pourtant l'inquiète, qu'elle me confie.

— Mais François n'a pas cent ans, lui. Si, un jour, il s'aperçoit de ce que nous voyons tous, c'est que toi seule l'aide à supporter sa misanthropie.

— Ce jour-là, dis-je gravement, je lui rappellerai que son frère est mort pour la patrie, m'aimant quand je l'aimais.

Maman a un geste, mais elle se tait. L'avenir est à Dieu. Cette chrétienne éprouvée confie à la Providence les heures qu'elle ne verra peut-être pas.

Je sors, un peu bouleversée sous mon calme. J'ai trop remué mon mal pour ne pas souffrir de cette épreuve pénible à mon cœur fermé. Mais c'est fini. Mes lèvres closes ne se rouvriront plus. Maman ne me tourmentera plus, chère inquiète de sa fille blessée.

Je fais quelques pas au dehors. Le temps est calme. La neige recouvre tout, même le petit tertre à peine renflé qui marque, dans le jardin de la chapelle, la tombe de don César.

Je pense à cette autre tombe inconnue, que je ne verrai jamais, que, à cette heure peut-être, bouleverse déjà le feu des canons.

Mon fiancé repose là, et nulle pierre ne marque le lieu de son repos. Et je pense que si jamais on retrouvait cette chère empreinte, il faudrait y inscrire un nom double:

Georges, Yvonne, puisqu'en l'enterrant, on a enterré mon cœur avec lui.

Mes larmes coulent. Une seule pensée les sèche. Il est mort pour moi en chrétien. En souvenir de lui, je vais vivre en chrétienne; de cette chose décolorée et vide qu'est l'existence sans lui, je ferai quelque chose d'utile que sa pensée magnifiera.

Le mort me guide. Il me prend par la main.

Il me semble qu'il me ramène vers cette maison dont il rêvait, cette porte où il me voyait, l'attendant, patiente, ce seuil qu'il ne franchira plus.

FIN

PERRETTE ET LE POT AU LAIT

par Marguerite Grange. Saynète enfantine en 2 tableaux. Musique de E. Jaques-Dalcroze. Edition Fœtisch, Lausanne.

Nombreuses sont les personnes qui, ayant à organiser une fête d'enfants, une soirée d'école (promotions, distribution de prix), de patronage, ou toute autre manifestation enfantine, cherchent avec beaucoup de peine à composer un programme qui soit vraiment à la portée de ces petits artistes, qui les intéresse et les amuse. Ce n'est d'ailleurs pas facile d'écrire pour eux, et l'on peut dire sans hésitation que le Maître Jaques-Dalcroze, dans ses célèbres « Chansons et rondes enfantines » est de ceux qui ont le mieux su comprendre l'âme des enfants, observer, traduire et mettre en scène l'existence et la psychologie des petits.

Aussi, est-ce certainement avec joie que l'on saluera de tous côtés, l'heureuse idée de Mme Marguerite Grange, qui vient d'écrire une charmante adaptation de la fable de La Fontaine.

Saynète en 2 tableaux, uniquement construits sur les populaires mélodies de chansons et de rondes de Jaques Dalcroze:

« La Chanson du blé » est devenue le « Chœur des gentilles lavandières »; la délicieuse « Ronde de la jardinière » est un dialogue entre Perrette — la fière laitière — et les modestes lavandières .Il y a aussi „La ronde du linge sec" (ronde du jupon), celle des „écus, des poulets et des moutons" (ronde des petits oiseaux bien sages) de „La ferme et du château" (la toute petite maison), etc., et la saynète se termine par une joyeuse farandole sur l'air de la „Ronde du petit chien." Un texte explicatif très clair donne les indications pour la mise en scène, les costumes, les rondes.

Il faut féliciter Mme Grange de ce qu'elle a si bien su s'assimiler l'esprit dalcrozien, c'est-à-dire se donner une âme d'enfant, pour comprendre les petits; c'est là un gage de succès, et il est certain que cette Saynette fera le bonheur non seulement des nombreux enfants qui l'exécuteront, mais aussi de ceux grands et petits, qui l'écouteront.